

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE SECONDAIRE RIVE-NORD TENUE
LE 21 MAI 2019 À 19 H**

Présences			
	Aubry	Gabriel	élève, président – conseil des élèves
	Bérubé	Nancy	directrice
	Costachesco	Sylvie	gestionnaire d'établissement
	DeGrâce	Sarah	élève, vice-présidente - conseil des élèves
	Dubois	Brigitte	substitut, comité de parents
	Fillion	Martin	représentant, comité de parents
	Gagné	Julie	surveillante d'élèves
	Gauthier	Martin	président du CÉ
	Girard	Karine	enseignante
	Pascalon	Stéphane	parent
	Piché	Marianne	secrétaire
	Sirois	Amélie	enseignante
	St-Amant	France	parent
	Winsor	Catherine	parent
Absences	Fontaine	Jo-Anne	enseignante
	Verdon	Manon	directrice adjointe

M. Martin Gauthier souhaite la bienvenue à tous les membres. Il est 19 h 04.

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/69

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stéphane Pascalon

APPUYÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

D'ADOPTER l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2019

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/70

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

APPUYÉ PAR : M^{me} France St-Amant

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 16 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 16 avril 2019

Aucun suivi

4. Question du public

Aucun public

5. Information des représentants des élèves

Manifestation :

M^{me} Sarah DeGrâce fait un retour sur la manifestation tenue le 3 mai en après-midi : des discours ont été faits au Centre des Loisirs, un taux élevé de participation des élèves et une bonne structure. Malgré l'absence de M. Benoit Charrette, ministre de l'Environnement, le maire de Bois-des-Filion, M. Gilles Blanchette ainsi que M^{me} Martine Desjardins, femme politique, étaient présents pour appuyer les élèves. Les deux représentants sont très satisfaits du déroulement de cette manifestation.

M^{me} Nancy Bérubé mentionne que tout était bien organisé, beau travail d'équipe avec la Ville de Bois-des-Filion, le Service policier et quelques membres du personnel. Quatre cents élèves ont participé à cette marche. Parmi ces derniers, on note environ 73 élèves dont les absences n'ont pas été motivées par les parents.

Mérite en Histoire – 20 mai 2019

M. Gabriel Aubry annonce que 18 élèves de 4^e secondaire de l'école ont participé à la soirée reconnaissance *Prix du mérite en Histoire*, laquelle récompense les élèves ayant obtenu une note moyenne exceptionnelle (entre 95 % et 100 %) au cours Histoire du Québec et du Canada. Des prix ont été remis aux élèves méritants et à l'enseignant, M. Denis Turcotte.

Les membres félicitent les méritants.

6. Budget initial 2019-2020

M^{me} Sylvie Costachesco présente le budget initial pour 2019-2020.

Elle remet des documents aux membres : Allocations budgétaires 2019-2020 - budget initial, Allocations budgétaires 2019-2020 pour le personnel autre qu'enseignant - budget initial, document de consultation 2019-2020, budget initial 2019-2020 ainsi que celui 2018-2019 (demande du CÉ).

Elle explique que la CSSMI prépare son allocation avec la clientèle prévisionnelle. L'exercice financier doit présenter un budget équilibré entre l'enveloppe budgétaire de la CSSMI, les revenus externes et les dépenses prévues. De plus, elle rappelle qu'il n'y a aucun surplus ni déficit dans un budget initial.

Ensuite, elle énumère les différentes allocations budgétaires de la CSSMI qui s'élèvent à 2 477 208 \$. Elle ajoute que la rétention à priori, figurant au point 2.7 est une somme d'argent réservée par la CSSMI qui doit elle-même présenter un budget équilibré.

À cette enveloppe budgétaire, s'ajoutent les revenus externes (principalement la facture élève) d'un montant de 676 730 \$. Ainsi l'allocation totale se chiffre à 3 153 938 \$. Cette somme est ventilée dans le deuxième document remis aux membres.

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation, à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2019-2020.

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par la commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/71

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

APPUYÉ PAR : M^{me} France St-Amant

D'ADOPTER et de **SOUMETTRE** pour approbation à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le budget initial 2019-2020 de l'école secondaire Rive-Nord.

Adoptée à l'unanimité

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité de la commission scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes.

ATTENDU la nécessité de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace.

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/72

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

APPUYÉ PAR : M^{me} Brigitte Dubois

D'ADOPTER les règles de transférabilité suivantes :

« Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement ».

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Sylvie Costachesco demande aux membres s'ils sont d'accord pour autoriser l'école à utiliser les fonds spéciaux pour les dépenses associées aux activités pour lesquelles les fonds ont été créés.

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/73

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Martin Fillion

APPUYÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

D'ADOPTER l'utilisation des fonds spéciaux en 2019-2020 pour les dépenses associées aux activités pour lesquelles les fonds ont été créés.

Adoptée à l'unanimité

Contrat de fourniture de services et location de salle

Dans un premier temps, M^{me} Sylvie Costachesco donne une brève explication aux membres du contrat de prêt ou de location de salle.

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/74

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

APPUYÉ PAR : M^{me} Karine Girard

DE DONNER l'autorisation à la direction de faire la gestion des contrats de prêt ou de location de salle ainsi que les fonds associés pour l'année scolaire 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

Dans un deuxième temps, M^{me} Sylvie Costachesco donne une brève explication du contrat de fourniture de services.

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/75

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Brigitte Dubois

APPUYÉ PAR : M. Stéphane Pascalon

DE DONNER l'autorisation à la direction de faire la gestion des contrats de fourniture de services pour l'année scolaire 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

7. Présentation des enjeux en lien avec le cadre d'organisation scolaire 2019-2022

Étant donné la croissance de la clientèle dans les prochaines années, M^{me} Nancy Bérubé présente les diverses pistes de solutions aux membres. Parmi les pistes, elle mentionne celle qui a été retenue par la direction avec le consentement de la Direction générale tout en respectant le protocole d'entente avec la Ville de Bois-des-Filion : un modulaire *Bonneville* pouvant accueillir quatre groupes d'élèves. Elle présente et explique le projet à l'aide de photos. Elle ajoute que les commissaires prendront une décision en décembre 2019. Si le projet est accepté par ces derniers, il serait prêt à accueillir les quatre groupes pour septembre 2020.

8. Présentation du nouvel horaire de l'école à partir de 2019-2020

M^{me} Nancy Bérubé présente le nouvel horaire de l'école pour l'année scolaire 2019-2020. Étant donné que le ministre de l'Éducation a décrété 2 récréations obligatoires au primaire, ceci aura un impact direct sur les plages horaires du transport. Quatre scénarios ont été présentés à tous les membres du personnel. Le scénario 4 a été retenu à 87 %, le voici :

- 9 h 45 à 16 h 30
12 h 30 à 13 h 45 (diner)

Elle termine en soulignant que le diner sera écourté de 5 minutes; ce qui déroge de la convention collective des enseignants. Une entente a donc été convenue avec la partie syndicale enseignante.

9. Signature de la version finale du projet éducatif 2019-2022

M^{me} Nancy Bérubé fait circuler le document afin que tous les membres du CÉ le signent.

10. Résolution confiant la gestion et l'organisation des cours d'été, ainsi que le paiement de ceux-ci, à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau

M^{me} Nancy Bérubé explique la nouvelle résolution qui doit être prise concernant la gestion des cours d'été.

ATTENDU l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique qui indique que le conseil d'établissement organise les services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire;

ATTENDU que les cours d'été sont des services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire au sens de l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que les cours d'été de la CSSMI sont organisés dans une seule école, soit l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/76

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

APPUYÉ PAR : M^{me} Brigitte Dubois

DE CONFIER la gestion et l'organisation des cours d'été, ainsi que le paiement de ceux-ci, à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau.

Adoptée à l'unanimité

11. Activités éducatives 2018-2019

M^{me} Julie Gagné présente les nouvelles activités 2018-2019 acceptées par le CCEE depuis la rencontre du 16 avril 2019.

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/77

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} France St-Amant

APPUYÉ PAR : M^{me} Catherine Winsor

D'ADOPTER la « *Programmation des activités éducatives 2018-2019* », telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

12. Campagne de financement

M^{me} Amélie Sirois présente la campagne de financement :

Vente de popcorn : les 9 et 10 mai (au diner) pour financer le projet diner des finissants du 30 mai 2019.

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/78

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

APPUYÉ PAR : M^{me} Karine Girard

D'ADOPTER la campagne de financement présentée.

Adoptée à l'unanimité

13. Information du représentant au comité de parents

M. Martin Fillion donne l'information des deux dernières rencontres du comité de parents. Voici les documents transmis aux membres le 20 mai 2019 :

- Rapport du 4 avril 2019;
- Rapport du 2 mai 2019;
- Encadrement du CANNABIS NOIR SUR BLANC;
- Questions adressées à la Direction générale et les réponses;
- Processus de fermeture des écoles.

Comité consultatif du transport

M. Martin Fillion mentionne que le comité consultatif du transport a souligné que les deux récréations demandées par le gouvernement auront des impacts familiaux, mais aussi un impact possible de 3,5 M\$ pour la CSSMI concernant le transport.

Les bons coups de nos écoles

Il est souhaité que M. Martin Fillion transmette quelques bons coups de notre école au comité de parents.

La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le jeudi 6 juin 2019.

14. Information de la Fondation « Vision Excellence »

M^{me} Julie Gagné donne l'information suivante :

a) Activité de financement

Aucune

b) Projets financés par la Fondation

- Projet PRN Ste-Marthe-sur-le-Lac, 200 \$
- Projet PRN Camp-Boute-en-Train, 105 \$
- Projet Théâtre technique, 400 \$
- Dîner 5^e secondaire PPO, 400 \$

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/79

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

APPUYÉ PAR : M. Stéphane Pascalon

D'ADOPTER les projets financés par la Fondation Vision Excellence.

Adoptée à l'unanimité

15. Information de la direction

M^{me} Nancy Bérubé donne l'information suivante :

- Projet éducatif 2019-2022 : belle collaboration de toute l'équipe;
- Points à traiter le 11 juin : présentation des projets de voyage 2019-2020, plan de lutte (retour de M^{me} Manon Verdon), facture élève 19-20 et bilan de l'année;
- Souper dernière rencontre du CÉ : à 18 h, salle de conférence.

16. Information des représentants du personnel

Enseignantes :

- SLAM : projet de M. Marc Sauvageau, finale de la 3^e secondaire, le 3 juin;
- Sortie à la Ronde, élèves 3^e régulier, le mercredi 5 juin;
- Projet d'aide aux sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 11 mai, belle initiative des élèves du PRN motivation.

Professionnel non enseignant :

Aucune

Soutien :

M^{me} Julie Gagné donne l'information suivante :

- Danse expression, 16 mai, élèves de la 5^e secondaire;
- Olivier Allard, récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur;
- Julien Mailhiot a été nommé le joueur du tournoi LA COUPE DES ROIS de l'Académie Ste-Thérèse;
- Grand défi Pierre Lavoie, la course, les 11 et 12 mai 2019;
- Dans le cadre du cours de français de Chantal Drapeau, participation des élèves à la 13^e édition du concours international d'écriture *Chansons sans Frontières*. Félicitations à Éloïse Gagnon, gagnante du prix jeune public ainsi qu'à Jesse Dubé, elle a remporté la mention originalité du jury jeune public. De plus, Jesse aura la chance de voir sa chanson en vidéo, sous peu.

17. Divers

Aucun

18. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION : CÉ 18-19/80

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Brigitte Dubois

APPUYÉ PAR : M^{me} Amélie Sirois

DE LEVER l'assemblée. Il est 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité

Martin Gauthier
Président

Nancy Bérubé
Directrice